

BILAN SYNTHETIQUE de la convention MAD pour 2022/2024 Ville de ROUEN

Introduction :

Deux conservatrices des bibliothèques sont actuellement mises à disposition de la BMC de Rouen :

- Anne-Bénédicte LEVOLLANT, Responsable du Pôle Patrimoine, directrice adjointe du réseau des bibliothèques
- Anaïs LENEUTRE-BOURHIS, Cheffe de projets numériques et BNR

Ces deux mises à disposition sont essentielles :

- pour la valorisation du patrimoine particulièrement riche de la BMC. Avec près de 1,2 million de documents conservés, le fonds de la bibliothèque municipale de Rouen est considéré comme le troisième fonds patrimonial en dehors de Paris.
- pour le développement de projets numériques liés au patrimoine ainsi qu'à la formation tout au long de la vie aux défis numériques et d'information vérifiée en particulier dans les 3 grands quartiers Politique de la Ville en lien avec un CTL.

I. Bilan des activités inscrites dans la convention (bilan qualitatif)

➤ Patrimoine

L'équipe patrimoine a connu durant toute la durée de la convention un contexte de grandes difficultés RH (jusqu'à ¼ des effectifs dont la bibliothécaire responsable du traitement des collections pendant 3 ans et demi). L'activité de l'équipe a également été fortement impactée par le changement de SIGB et un impératif de traitement des collections des musées littéraires en raison de leur transfert à la Métropole Rouen-Normandie. Dans ce contexte, l'équipe a priorisé ses missions sur les objectifs triennaux et un important travail de signalement a été effectué concernant les manuscrits et les imprimés. Malgré ces efforts de priorisation, les collections à signaler restent conséquentes du fait de leur importance et de leur grande variété.

- La valorisation de ce fonds patrimonial particulièrement riche passe notamment par la mise en œuvre chaque année d'une exposition patrimoniale de qualité (avec catalogue d'exposition) mettant en exergue la richesse des fonds : ses collections phares telles que l'exposition *Gustave Flaubert, la fabrique de l'œuvre* permettant aux visiteurs de s'immerger dans le colossal travail d'écriture de l'écrivain emblématique du patrimoine rouennais mais aussi des collections plus contemporaines comme l'exposition *Jardins portuaires* de la graveuse Annie Warnier avec la complicité du poète Jacques Guimet ou des collections importantes mais méconnues comme *Dessins des écoles du Nord* qui ont suscité un réel intérêt des publics de par sa beauté et l'enthousiasme de son commissaire. Chaque exposition est l'occasion d'un travail partenarial avec le réseau territorial en particulier l'Université de Rouen-Normandie, l'association des amis de Flaubert et Maupassant, le musée des Beaux-Arts de Rouen.

Points d'attention :

Au vu de l'ampleur des fonds qui restent à signaler, une vigilance est toujours de mise sur la priorisation des missions de l'équipe patrimoniale sur cette mission essentielle. Le signalement ne pourrait cependant avancer fortement qu'avec l'appui de contrats à durée déterminée (CDD, contrat de projet ?) ou de prestations externes soutenues financièrement.

Les difficultés de la BnF à suivre l'enrichissement de notre bibliothèque patrimoniale nous amène à étudier la possibilité de contractualiser avec l'Université Rouen Normandie pour intégrer une plateforme de valorisation des numérisations patrimoniales axée sur les besoins des chercheurs. Rotomagus sera davantage orienté sur la médiation grand public dans ce cas.

Partie C – Bilan des actions menées sur la période 2021-2023 (éléments qualitatifs) (à remplir lors de l'évaluation finale au 30 juin 2024) 2-3 pages maximum. Cf document joint

Partie D – Avis Circonstancié

Les objectifs fixés en commun avec l'Etat ont été bien suivis notamment sur la valorisation du patrimoine, sa sécurisation, le développement du numérique responsable et de l'Education aux médias et à l'information, avec toutefois des difficultés à noter sur le signalement des collections compte tenu d'un contexte RH complexe (jusqu'à 1/4 des effectifs absents à la bibliothèque patrimoniale dont la responsable des collections pendant plus de 3 ans) ou l'intégration des numérisations au sein de la bibliothèque numérique patrimoniale du fait de problématiques internes à la BnF. La mise à disposition par l'Etat de deux conservatrices de bibliothèques aux compétences scientifiques avérées, la convention et ses objectifs sont un levier pour la poursuite du signalement et de la valorisation du très riche patrimoine rouennais ainsi que le développement des politiques publiques d'inclusion numérique et de construction de l'esprit critique par l'Education aux médias et à l'information.

Date : 10/04/24 / Date :

Visa du directeur ou de la directrice Visa du Maire ou de son/ sa représentant.e


Paizan Véronique